LA GAZETTE D'
ARTIGAT

N°377

Bulletin municipal d'Artigat 09130
MAI 2023



ÉDITO

LA COUVERTURE DE CE NUMÉRO

Une journée dans la peau d'écoliers dans les années 1920, quoi de mieux pour travailler un passage du programme d'histoire ?

Vendredi 7 avril nous fêtions le 100ème jour scolaire travaillé à l'école, au programme un voyage dans le passé à travers différentes activités et des musées. Nous souhaitons dire un grand merci à la cantinière qui nous a préparé un repas hors du temps, l'ALAE qui a organisé des jeux d'autrefois et les élèves qui sont venus en tenues d'écoliers modèles !

Cette journée a été une grande réussite qui nous a laissé à tous beaucoup de bons souvenirs, et nous prévoyons déjà reproduire cette expérience avec vous chers habitants d'Artigat dans les prochaines années.

Amicalement,
Agnès Leal Ramirez et Caroline Cazaux
Les enseignantes



ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT MARIÉS

Le 25 Mars 2023, a été célébré le mariage de **Marie MENEBOO** et de **Pierre BIGOT**, domiciliés au lieu-dit « La Croux », présente Commune.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 5 Janvier 2023, **Robert THILLARD** est décédé au lieu-dit « La Grausse » présente Commune.

Le 24 Janvier 2023, **Jacques DEJEAN** est décédé à Colomiers, domicilié au 24 route de Toulouse présente commune.

Le 15 Mars 2023, **Egidio BUOSI** est décédé à Saint-Jean-De-Verges, domicilié au lieu-dit « les Andréous » présente commune.

Le 26 mars 2023, **Roseline GUILLEMAUT** est décédée au lieu-dit « Pauline d'en Haut » présente commune.

Le 6 Avril 2023, **Daniel, Claude, Henri BALAS** est décédé en son domicile à Nice, Alpes-Maritimes. *Monsieur Daniel BALAS a été Maire d'Artigat de 1979 à 1989.*

Le 7 Avril 2023 **Louis, Edmond RIVIERE** est décédé à TOULOUSE, domicilié 23 rue du Moulin 31700 BLAGNAC.

Nous adressons aux familles nos sincères condoléances, avec une pensée particulière pour la famille Pellizzer suite au décès de leur fils Yvan.

ROBERT THILLARD 1933/2023



Il était toujours là où il fallait Robert. Il faisait partie de ces gens discrets, toujours disponibles et indispensables sans qui rien ne serait possible.

Après une vie laborieuse à Toulouse, le couple qu'il formait avec Josette s'est établi à Artigat, village natal de cette dernière. C'est alors que les artigatois l'ont découvert et unanimement apprécié.

Depuis lors, il a participé sans restriction aucune à la vie du village dans toute sa diversité et notamment dans toutes les activités de l'Association Culturelle.

Assidu à la Marche hebdomadaire, il cheminait toujours en queue de peloton, prêt à aider les retardataires et à refermer les barrières. Lors des voyages, il était là pour ranger les bagages ou porter les valises trop lourdes.

C'était lui qui fabriquait les extensions du podium ou modifiait un meuble ou un décor. Et toujours dans l'application et la bonne humeur car il maniait l'humour aussi bien que le rabot ...

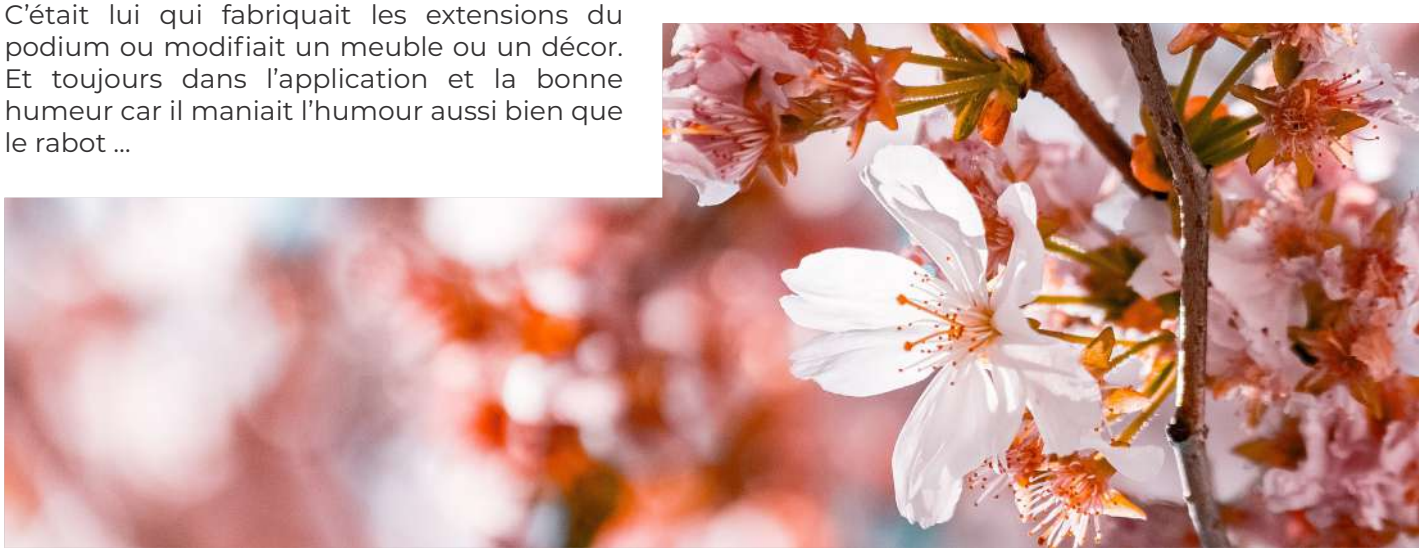
Robert a mené sa vie jusqu'à 90 ans ; une vie d'époux, de père, de grand-père – endeuillée par le départ prématuré d'une petite-fille dans la fleur de l'âge. C'était aussi un citoyen responsable et durant ses années professionnelles, un artisan dans toute l'acception du terme, amoureux et fier du travail bien fait, sur qui on pouvait compter.

Sa dernière année a été pénible mais il l'a affrontée courageusement et il nous a quittés en toute conscience.

Son souvenir subsistera longtemps à Artigat, â Bajou et à La Graousse, le corps de ferme où avec Josette, ils accueillaient toujours avec plaisir, la famille et leurs nombreux amis.

YS

REMERCIEMENTS
Josette, Anne, André et Agnès THILLARD, touchés par vos marques d'affection pour le décès de Robert, vous remercient chaleureusement.



N°377 - MAI 2023
Rédaction et administration
Mairie
1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat

Rédaction >
Martine Sans, Catherine Bacquié, Flavie Seguela, Manuel Sarda, François Vanderstraeten

Conception graphique > Bertrand Giraud

Contact > mairie@artigat.fr 05 61 68 53 24

LA GAZETTE D'ARTIGAT

CHIFFRES

Quelques données sur la population artigatoise

Les derniers chiffres que nous possédons émanent du recensement INSEE de 2019.

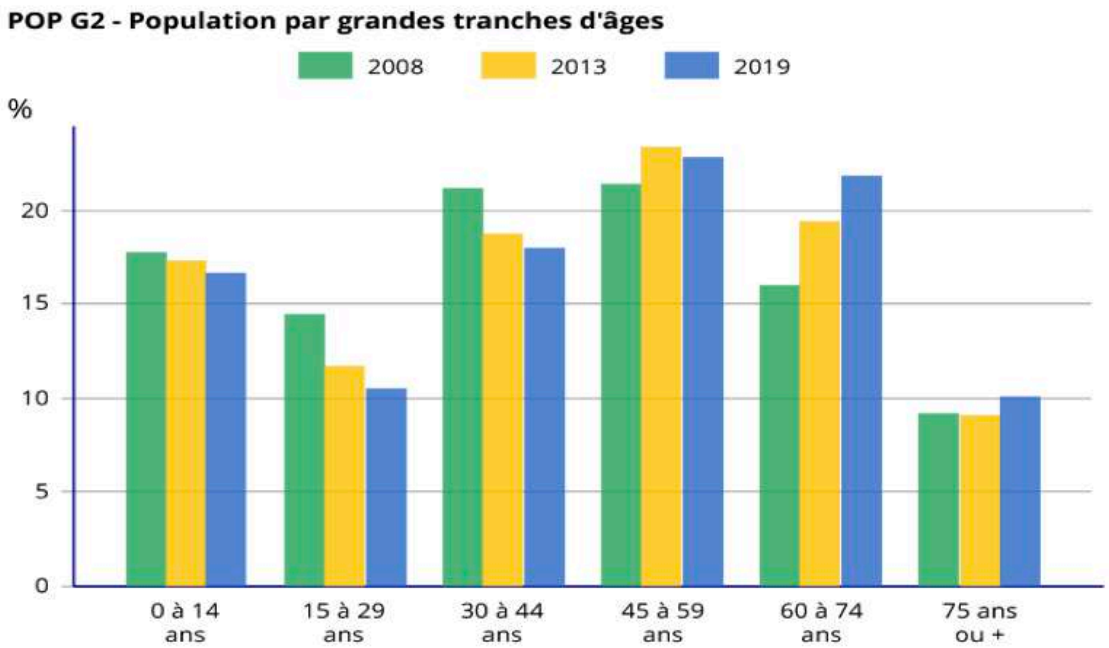
Le nombre d'habitants est légèrement supérieur car quelques familles ont refusé de répondre, ce qui impacte à la baisse les dotations de l'Etat qui sont proportionnelles au nombre d'habitants.

Par ailleurs, depuis 2019 plusieurs personnes se sont installées dans notre village et ne sont pas encore comptabilisées.

Population depuis 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	470	460	367	416	516	540	573	562
Densité (hab/km2)	19,7	19,2	15,4	17,4	21,6	22,6	24	23,5

Population par tranches d'âges



A ce jour, d'après nos recherches, **notre doyenne serait Madame Suzanne CAISSEL née ROQUES qui fêtera ses 97 ans cette année**. Si quelqu'un pense détenir ce record merci de nous en informer.

On nous a fait part du décès de **Madame Alice ESTRADE** née à la ferme de Carol en 1921. Elle **aurait eu 102 ans** le 30 Avril.

DÉBROUSAILLAGES

Obligation légale

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation.

Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillement est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Les premiers travaux de débroussaillement comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres.

Une fois le débroussaillement initial réalisé, les débroussaillements suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.





Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillement peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillement pèse sur le propriétaire de la construction à défendre.

Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillement. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale).

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillement, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur **feux-foret.gouv.fr**, où vous trouverez toutes les informations utiles.

ACTUS



REPAS DES AÎNÉS

La commune invite ses aînés

Comme le veut la tradition, le 15 mars, le Maire et le conseil municipal ont reçu les aînés à l'occasion d'un repas servi à la salle des fêtes.

Depuis le matin, élus et employés municipaux tranchaient, disposaient et cuisinaient pour que le repas soit prêt à midi. Après un apéritif copieux, l'assiette norvégienne a apporté un peu de fraîcheur pour laisser place à une joue de bœuf confite accompagnée de pommes de terre persillées. Le plat principal a été concocté par Sandrine, cuisinière à la cantine, qui fut félicitée pour la réussite de sa recette. Avec tout autant de talent, elle nous a régalé avec les petites pâtisseries du café gourmand.

Quelques danseurs se sont lancés sur la piste animée par le DJ Star Night.

Vers 17 heures, les convives se sont séparés, ravis de ce moment de retrouvailles et de convivialité en promettant de revenir l'année prochaine.



ANNONCE EMPLOI

Maître-nageur

La mairie d'Artigat recherche un maître-nageur titulaire du BNSSA du 15 juillet au 13 août 2023 afin d'assurer la surveillance de la piscine du camping des Eychecadous ouverte au public artigatois pendant cette période.

Possibilité d'hébergement sur place.
Tél : 05 61 68 53 24



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

À propos du comité des fêtes...

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le samedi 14 janvier dernier à la salle des fêtes.

La secrétaire, Zoé LÉGÉ a présenté le bilan moral de l'année passée. Les différentes manifestations organisées pendant l'année 2022, à savoir la Fête Locale annuelle ainsi que la Pasta Party, ont été évoquées avec nostalgie et fierté.

Pour cette première année passée, le nouveau et jeune Comité des Fêtes s'est félicité sans oublier de remercier sincèrement les anciens du bureau qui les épaulent.

Enfin, la présidente, Laurine LUCA a remercié la municipalité d'Artigat, les nombreux artigatois, toujours présents pour donner un coup de main, les 29 annonceurs qui leur accordent leur confiance, ainsi que le Comité des Fêtes du Fossat qui leur prête chaque année du matériel.

La trésorière, Marine GAYCHET a ensuite dressé le bilan financier. Malgré une jolie fête, celle-ci n'a pas permis d'équilibrer les comptes. Cependant, la Pasta Party a été un succès, ce qui a permis d'amortir les pertes. Pour cette année 2022, le bilan est de -438 €. Ce n'est que le début et nos jeunes comptent bien rattraper cela avec les manifestations à venir...

Après concertation du bureau, 3 membres étaient démissionnaires dont la présidente. Un nouveau bureau a donc été élu :

Présidente : Marine ESTRADE
Vice-Présidente : Zoé LÉGÉ
Trésorière : Marine GAYCHET
Vice-Trésorier : Marius MOINE
Secrétaire : Louise SUTEAU
Vice-Secrétaire : Clément BACQUIÉ

Enfin, le Maire, monsieur VANDERSTRAETEN, a tenu à féliciter ce jeune Comité des Fêtes pour son sérieux, son implication et son organisation.

Bonjour à toutes et à tous. Certains me connaissent déjà, d'autres non. Étant déjà membre active du Comité des Fêtes depuis quelques années, j'ai comme tout le monde, pris goût au plaisir de préparer, animer et faire la fête de notre si joli village.

Effectivement, aujourd'hui j'ai un rôle et des responsabilités plus importantes. Toutefois, pour moi, nous sommes une belle bande de copains tous motivés à vous préparer de beaux événements. Si aujourd'hui notre motivation est la clé de notre réussite, c'est aussi grâce à vous tous et nous vous en remercions.

En ce qui concerne les festivités de 2023, nous travaillons énormément sur la Fête Locale afin de vous proposer une fête encore plus chouette que l'année passée.

Des activités différentes seront au rendez-vous, préparez-vous ! Nous sommes impatients de vous retrouver et ne pensons pas réussir à attendre jusqu'au week-end du 12 août...



Est-ce qu'il ne serait pas bien de se réunir tous ensemble avant ? Fête de la musique ? Fête de... ? Nous y réfléchissons de notre côté mais nous sommes ouverts à toutes suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour terminer, j'aimerais vous faire passer un message de la part de tout le Comité : "Notre belle bande de copains serait heureuse de s'agrandir, si aujourd'hui tu es intéressé, rejoins-nous dans notre aventure »

La présidente

ACTUS SUITE



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

À propos de l'ASCA...

L'assemblée générale de l'association socioculturelle d'Artigat s'est tenue le 11 février 2023 à 18h à la salle des fêtes d'Artigat.

Elle a réuni une quarantaine de personnes environ ; le collectif de l'association a présenté tour à tour le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée,

Au cours de l'année 2022, plusieurs ateliers ont repris leurs activités ainsi :

> Atelier danse
2 mercredis par mois de 10h30 à 12h

> Atelier cuisine
1 mercredi par mois à partir de 9h avec un repas partagé

> Atelier jeux
Tous les mercredis à partir de 14h

> Atelier marche
Tous les mardis et jeudis à 9h . Chaque année, cet atelier organise une manifestation courant mai : les boucles d'Artigat.

> Un nouvel atelier a vu le jour en octobre 2022 : des séances de yoga sont dispensées tous les vendredis matin à la salle des fêtes de 10h à 11h15 par une professeure diplômée (coût de 5€ par personne)



Il est rappelé que l'adhésion à l'ASCA s'élève à 10€ par adhérent permettant d'accéder à toutes les activités.

L'occasion a été donnée également de rappeler le fonctionnement de la bibliothèque qui accueille le public chaque samedi de 15à 17h. Actuellement située au 1er étage de la cantine scolaire, cette bibliothèque sera transférée dans de nouveaux locaux au cours du printemps.

Venez nombreux nous rejoindre au sein de cette association qui permet aux Artigatoises et aux Artigatois nouvellement arrivés dans la commune de s'intégrer, d'échanger et de participer dans la détente et la bonne humeur.

La réunion terminée, un apéritif a été offert aux participants suivi d'un excellent repas composé d'une paella géante et de succulents desserts confectionnés par les adhérentes et adhérents.

L'ambiance était détendue et chaleureuse.

Le bureau de l'ASCA



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Motoclub Lezaparats

Nous sommes une bande de vieux copains et nous partageons une passion commune : la moto.

Certes, nous ne sommes pas les « Eagles de Los Angeles », mais bien les « moineaux de la Lèze » : LEZAPARATS . Et nous sommes fiers de notre club de moto qui perdure depuis 28 ans déjà et compte, aujourd'hui, une quarantaine d'adhérents.

Le 19 novembre 2022, un nouveau bureau a été mis en place lors de notre assemblée générale. Hervé Mousty, fraichement retraité, a repris les rennes du club. Jean-Pierre Baumale et Jérôme Dupont, les locaux du club, sont les nouveaux vice-président et trésorier. Jean-Luc Possetto est élu vice-trésorier. Et enfin, Annie et Valérie se partage le secrétariat.

Des kilomètres de macadam sont au programme cette année. Le lundi de Pâques, nous avons partagé l'omelette pascale lors d'une virée à Grasse (Aude) et nous roulerons en Hérault pendant le week-end de Pentecôte.

Une sortie moto est prévue lors de la fête locale d'Artigat. Et le traditionnel rallye des motards se tiendra le deuxième week-end de septembre.

Alors, si, comme nous, vous aimez enfourcher vos engins et vous balader entre copains, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau du motoclub



INFORMATION PARUTION

Votre souhaitez faire passer une info sur un projet, concours, évenement, assemblée,... ? Faites-en part à la Gazette qui les publiera :

mairie@artigat.fr

ARTICLES



LA ROUE TOURNE... UN PEU TROP VITE POUR CERTAINS !

Suite à la pétition relative à la sécurité de la route Artigat - le Fossat

Réunion du 23 mars 2023 en Mairie d'Artigat.

Présents :

Pour la mairie
Mr VANDERSTRAETEN - Maire
Mme SANS - Mrs SARDA - BOULENGER

Pour la gendarmerie :
Adjudant du Mas d'Azil

Pour le direction de routes :
Mr SICRE

Pour le collectif :
Mrs MARTINEZ et BOURNAZEL

Suite à la pétition signée par une cinquantaine de riverains, une réunion a eu lieu en Mairie d'Artigat le 23 mars 2023.

Tous les protagonistes étant présents, nous avons pu faire le point et apprécier ce que chacun pouvait faire.

Durant plus d'une heure nous avons débattu dans une ambiance positive au cours de laquelle chacune des parties s'est investie à trouver une solution à l'insécurité routière.

À l'issue d'un long débat constructif, l'idée d'une solution a été évoquée par Mr le Maire et son Conseil.

Elle consisterait à apposer un panneau d'agglomération type "lieu-dit,Commune d'Artigat" sur la départementale, à environ un kilomètre du centre du village. L'emplacement et la faisabilité sont en cours d'étude.

La vitesse y serait donc limitée à 50 Km /h et un radar pédagogique pourrait compléter le dispositif .

Notre Maire et son équipe vont à présent étudier cette possibilité, faisons leur confiance pour que cette proposition voit le jour prochainement.

Pierre MARTINEZ et, Gérard BOURNAZEL

PS : Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.



MEURTRE À LA FERME

Elle se souvient, elle était la dernière d'une famille de six.

Ses parents l'aimaient fort, la réchauffant le soir quand le vent pénétrait dans leur cabane en bois. Elle se rappelle bien comme c'était doux de se réchauffer au corps soyeux de sa maman. Les mots étaient inutiles. Tout l'amour de son père passait par son regard. Elle aimait bien sa mare. Ses frères, ses sœurs et elle nageaient ravis, plongeant leur petite tête dans l'eau un peu boueuse, s'éclaboussant les uns les autres, dans un joyeux tintamarre. Elle trouvait bien l'eau un peu saumâtre, mais c'était l'été, il faisait chaud et elle était petite, rien ne la dégoûtait vraiment.

Elle grandissait, elle se trouvait bien grosse. Pourtant aux yeux de ses parents elle était toujours belle. Elle n'aimait pas ses longs poils, « ce joli duvet » comme disait sa mère. Ses frères et sœurs étaient partis. Elle était la dernière à rester dans leur « nid ».

Mais un jour qu'elle dormait, une main la saisit. Elle se débattait, poussant des cris terribles. On l'amena alors dans une grande cuisine.



Un énorme couteau luisait d'un mauvais éclat. A terre une bassine tachée de sang séché l'attendait. Son cœur battait à tout rompre, elle cria : « papa, maman, à l'aide ! » Mais elle les vit démembrés, leur tête dans une grande bassine pleine de sang «À toi ma petite !» cria alors un barbu, couvert d'un tablier sanguinolent.

Elle voulut crier mais déjà sa tête alla rejoindre sans plus de façon celles de ses parents.

« Nous en ferons d'excellents magrets de ces canards » dit le fermier.

Angélique Dumons





Explication de ce que l'on a fait

On a réceptionné des œufs à l'école par le biais de l'association du Batam Club Français (BCF).

Il y avait des œufs de différentes races dont des gasconnes naines, des gasconnes grande race et des croisés.

Le premier travail a été de noter les races sur les différents œufs pour pouvoir suivre leur développement et compléter un tableau qui nous a servi tout le temps d'incubation.

Nous les avons mis dans la couveuse lorsqu'elle a affiché 37,5°C et 40% d'humidité. A partir de ce moment il nous fallait être très vigilant à ce que la température et l'humidité ne varient pas.

C'est à ce moment-là que la maîtresse nous a annoncé une mauvaise nouvelle... Il faut attendre 21 ou 22 jours avant l'éclosion !



MA CHOUETTE ÉCOLE

L'AVENTURE DES POUSSINS

Mais pour se consoler de cette longue attente, on a souvent regardé la couveuse en passant devant tous les jours.

Par chance notre travail ne s'arrête pas là ! Tous les jours 2 élèves devaient retourner les œufs le matin et le soir. On a aussi miré les œufs 2 fois pour vérifier leur développement.

En mirant les œufs on a pu comparer l'épaisseur des coquilles pour voir plus ou moins à travers.

On a aussi remarqué qu'il y avait parfois un germe mais pas toujours.
En effet nous savons maintenant que tous les œufs ne sont pas forcément fécondés.

21 jours sont passés et le moment tant attendu est enfin arrivé ! un jeudi matin et rentrant en classe nous avons eu la surprise de découvrir 3 poussins dans la couveuse.

Mais ça ne s'est pas arrêté là, tout au long de la journée des poussins aventuriers nous ont montré leur impatience de sortir de cette étroite coquille qui était maintenant bien trop petite.

On a pu assister à plusieurs éclosions et on les a même filmées pour les garder en souvenir.

Une fois l'éclosion des poussins terminée, nous avons attendu qu'ils sèchent et qu'ils se reposent pour ensuite les installer dans l'éleveuse.

Au bout de quelques heures dans la chaleur de la couveuse, le duvet était gonflé, ébouriffé, et le poussin bien dressé sur ses pattes.

On a bien sur pensé à préparer leur arrivée au monde en leur installant dans un endroit bien au chaud, une litière de copeaux, de l'aliment poussin, de l'eau, une lampe chauffante.



Pendant les 2 semaines où ils ont grandi avec nous, nous les avons nourris 2 fois par jour, il fallait aussi changer l'eau très souvent. Et penser à leur nettoyer la litière.

On allait souvent les voir pendant la récréation pour les observer et les manipuler, c'est pendant ces moments que nous les avons tous nommés.

Nos meilleurs amis étaient Mascara, Nuage, Miel et Foufou. Les vacances arrivant, les poussins sont rentrés chez leurs propriétaires pour continuer de grandir.

Quelques temps plus tard on a eu la visite de 2 membres du BCF qui nous ont présentés des poules, coqs et pigeons adultes. Même la classe des petits a participé à cette petite démonstration.

Beaucoup de choses nous ont été expliquées, on peut maintenant reconnaître les races de sujets adultes mais aussi différencier les mâles des femelles.

Nous nous souvenons des noms des races présentes, il y avait des Barbus d'Anvers, des Yokohamas, des Gasconnes naines, des Javas et pour les pigeons on a découvert le Bleu de Gascogne, un African Owl et un Tambour de Harzbourg.



Informations scientifiques

Si vous aussi vous voulez des poussins voici les étapes très importantes à suivre pour espérer avoir des poussins en bonne santé.

Il est important de savoir que nous pouvons obtenir des poussins de 2 façons, soit en laissant une poule couver, elle saura alors quoi faire toute seule. Ou alors, vous pouvez les mettre en couveuse, c'est ce que nous allons vous expliquer.

Pour commencer voici tout ce dont vous allez avoir besoin :
- Une couveuse
- Un mire-œuf
- Une éleveuse
- Une lampe chauffante
- Un nourrisseur
- De l'eau
- Des oeufs
- Nourriture spéciale poussins
- Litière
- Un calendrier

Tout d'abord, assurez-vous que vos poules soient avec des coqs. Ramassez régulièrement les œufs et placez-les dans un endroit protégé du vent et de la pluie. Pour choisir les œufs à mettre en couveuse, sélectionnez les plus récents (maximum 3 semaines).

Quand vous avez suffisamment d'œufs, allumez votre couveuse et attendez d'avoir 40% d'humidité et une température de 37 ,5°C. Vous pourrez alors placer les œufs.

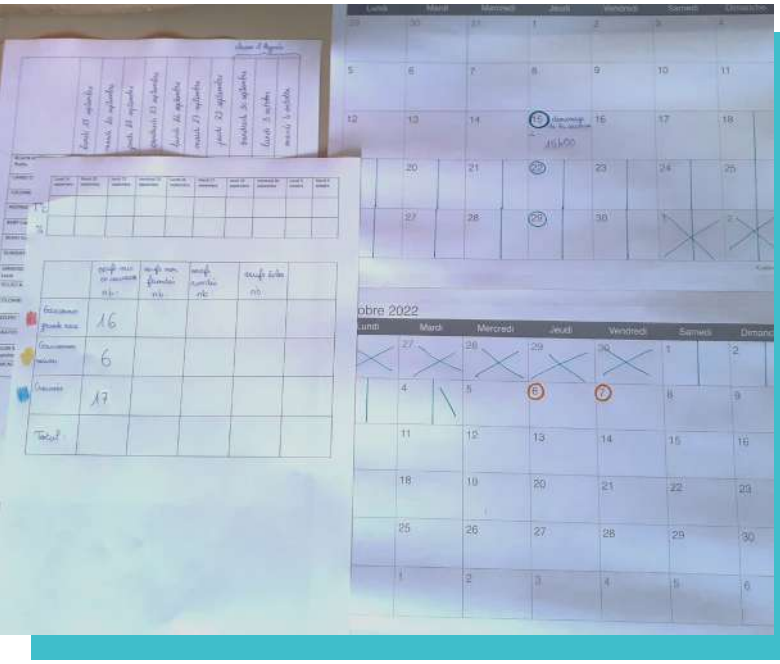
Attention ! Il faut les positionner délicatement, les espacer pour éviter qu'ils ne soient trop serrés et les mettre en position allongée.

Tous les jours, vous allez devoir retourner les œufs, matin et soir très délicatement, comme le ferait une poule avec son bec. Quand vous devez réaliser cette action faites attention à la température, il ne faut pas prendre trop de temps au risque de trop refroidir les œufs.









Pour garder une humidité constante, vous pouvez soit ouvrir légèrement la couveuse pour la faire diminuer ou alors ajoutez de l'eau dans les zones dédiées pour qu'elle augmente.

Prenez un calendrier et notez le jour où vous avez mis les œufs en couveuse. A partir de cette date, comptez 7 jours pour pouvoir mirer les œufs une première fois. Puis comptez de nouveau 7 jours pour les mirer une seconde fois.

Attention à partir du 19ème jour il ne faut plus retourner les œufs.

Explication pour mirer les œufs

C'est une étape délicate et pourtant importante. En effet mirer les œufs à 7 jours va vous permettre de savoir si les œufs sont fécondés.

Éteignez les lumières pour vous retrouver dans un endroit assez sombre.

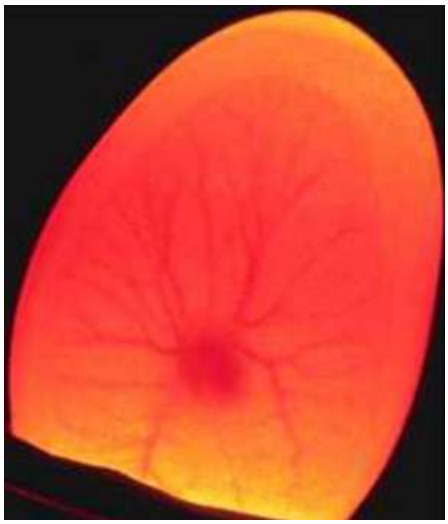
Il vous faut tenir l'œuf dans une main et le mire œuf dans l'autre pour placer la partie large de l'œuf sur la lumière et pouvoir ainsi voir à travers.

Cette dernière étape ne doit pas durer trop longtemps car la lumière du mire œuf pourrait brûler ce qu'il y a dedans.

Voici deux photos pour vous aider à reconnaître un œuf fécondé et un œuf non fécondé à 7 jours.

Pour que l'œuf soit fécondé vous devez remarquer des vaisseaux s'étaler comme une toile d'araignée contre les parois.

Lorsque vous avez terminé de mirer la totalité des œufs, ne laissez dans la couveuse que les œufs fécondés.



Œuf fécondé

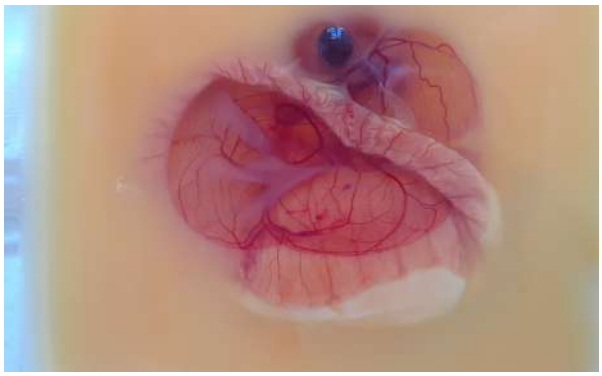


Œuf non fécondé (clair)

Nous avons cassé un œuf fécondé à 7 jours pour l'observer et voir le premier développement, (cf photo).

Vous pouvez observer que le jaune d'œuf est encore bien présent car ce n'est pas lui qui se transforme en poussin, le jaune sert de stock de nutriments pour que le poussin se développe.

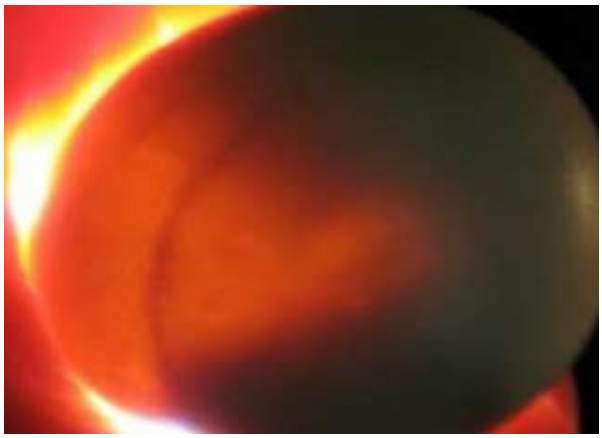
7 jours plus tard il vous faudra recommencer cette étape mais cette fois-ci vous n'allez pas observer la même chose. En effet, le développement a continué et on peut dès à présent constater que ce qu'il a dans l'œuf bouge.



De plus, une grosse tache noire prend de la place et est bien accrochée, elle ne peut pas se déplacer dans l'ensemble de l'œuf si on le fait bouger.

Voici une photo pour vous aider à reconnaître un œuf avec un développement correct et un œuf où le développement s'est arrêté.

Sur cette photo on voit que l'intérieur de l'œuf se remplit, les vaisseaux sont toujours sur les parois de la coquille et la grande tache noire est fixée.



Nous voici déjà au 19ème jour.

A partir de maintenant, il ne faut plus retourner les œufs ni ouvrir la couveuse.

L'humidité doit être augmentée à 70%. Et il ne vous reste plus qu'à être patient. Pendant ces derniers jours profitez-en pour préparer correctement l'éleveuse.

Dans un endroit chaud et sec, installez l'éleveuse et disposez au fond un épais lit de litière, accrochez la lampe chauffante sur un côté.

Les premiers poussins peuvent commencer à bêcher dès le 19ème jour, cela peut prendre du temps. Il ne faut surtout pas trop les aider. Car ils sont parfois encore accrochés aux membranes par des petits vaisseaux que l'on risquerait de faire saigner.

Une fois l'éclosion terminée, il ne faut pas sortir le poussin tout de suite. Attendez qu'il soit bien sec et reposé. A ce moment-là placez le dans l'éleveuse pour éviter qu'il ne gêne l'éclosion des autres poussins.
Une fois que tous les poussins sont installés dans l'éleveuse vérifier très régulièrement la propreté de l'eau, qu'ils ne manquent pas de nourriture et pensez à nettoyer leur litière.

Vous allez vite pouvoir observer s'ils ont trop chaud ou trop froid en fonction de là où ils se mettent. S'ils sont bien tout en tas sous la lampe c'est qu'ils ont froid, à vous de rapprocher la lampe.

Mais au contraire, s'ils sont tous écartés et loin de la lampe ils ont surement trop chaud et il faut alors éloigner la lampe.

Il est possible que certains poussins à la naissance aient une mal formation des pattes. Vous allez voir très rapidement que les pattes vont être écartées et qu'en essayant de marcher voir de courir le poussin va glisser ou tomber.

Il faut mettre une fine ficelle entre leurs pattes pour les resserrer, car plus le poussin est jeune, plus c'est facile de corriger ce défaut d'aplomb. Pensez à l'enlever ou la changer quand vous voyez que le poussin a grandi pour éviter de lui serrer les chevilles.

Le poussin à sa naissance a du duvet, tous les jours ce duvet va se renouveler et créer beaucoup de poussière.

Les premières plumes vont apparaître au bout d'une petite semaine, on les voit surtout aux ailes, sur le dessus de la tête et à la queue.

Mais sachez que ces plumes ne sont pas définitives. Le poussin va effectuer une mue quelques semaines plus tard puis tous les ans aux mêmes périodes pour s'adapter aux saisons.

Remerciements et notre avis

Pour conclure, nous souhaitons remercier le BCF d'avoir prêté des œufs et du matériel pour nous permettre de vivre cette expérience en classe car c'était vraiment très bien comme expérience.

Malgré le fait que quelques poussins n'aient pas réussi à aller au terme d'incubation nous sommes fiers de vous dire que nous avons eu des poussins en classe et en bonne santé.
Nous sommes très heureux et chanceux d'avoir travaillé avec le BCF car pour nous c'était un moment exceptionnel et inoubliable.

Encore merci !!

La classe des grands (CE1 CE2 CM1 CM2) de l'école d'Artigat (09)



PORTRAIT D'ARTIGATOIS

HIWOT MARTINEZ
« EN DIRECT DE L'ONU, DEPUIS ARTIGAT ! »

CETTE RUBRIQUE DE LA GAZETTE ARTIGATOISE A POUR BUT DE VOUS FAIRE DÉCOUVRIR DES TALENTS OU DES PERSONNALITÉS DE NOTRE PETIT VILLAGE... DANS CE NUMÉRO, NOUS VOUS PROPOSONS D'ALLER À LA RENCONTRE DE HIWOT MARTINEZ, UNE ÉTHIOPIENNE QUI HABITE À ARTIGAT DEPUIS QUELQUES ANNÉES, TOUT EN TRAVAILLANT POUR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ! L'OCCASION DE MIEUX CONNAÎTRE CETTE INSTANCE INTERNATIONALE ET DE FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA CHARMANTE HIWOT, QUE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ CROISÉ À LA BIBLIOTHÈQUE D'ARTIGAT, OÙ ELLE EST BÉNÉVOLE !

D'ADDIS ABEDA À ARTIGAT...

Hiwot ('la vie' dans sa langue maternelle, l'amharique) est née en Ethiopie, où ses parents et une partie de sa famille vivent encore.

C'est à Addis Abeda, la capitale de l'Ethiopie, qu'elle rencontre son mari, un gendarme français, qui travaille comme elle, à l'époque, à l'Ambassade de France.

A l'âge de 27 ans elle quitte son pays pour suivre Pierre, muté en France, à Mirande, dans le Gers, où vont naître leurs deux enfants.

Quatre ans plus tard, la petite famille repart s'installer en Ethiopie, et Hiwot est embauchée à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU).





En 2010, Hiwot et son mari choisissent d'acquérir un pied à terre à Artigat, et achètent la maison de 'Bébé' Toulza, à la sortie d'Artigat. A l'époque, le couple travaille encore en Ethiopie, mais fait des aller retours en France, profitant de la maison seulement pour les vacances.

En 2020, la crise Covid transforme l'organisation du travail, et Hiwot obtient de l'ONU de télétravailler 9 mois par an depuis Artigat, où la famille s'installe à plein temps.
Elle a expliqué à la Gazette l'organisation de l'ONU et son rôle...

L'organisation des Nations Unies...

L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale, instituée après la deuxième guerre mondiale, le 24 octobre 1945, par la ratification de la Charte des Nations unies, signée alors par les représentants de 51 États. Son siège est à New York, et elle regroupe aujourd'hui 193 États membres.

Les objectifs premiers de l'ONU sont le maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Pour les accomplir, elle promeut la protection des droits de l'homme, la fourniture de l'aide humanitaire, le développement durable et la garantie du droit international. Elle dispose de pouvoirs spécifiques, tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire.
Les 193 membres de l'ONU sont répartis en cinq groupes régionaux :

> Le Groupe africain, avec 54 États membres
> Le Groupe Asie-Pacifique, avec 53 États membres
> Le Groupe d'Europe orientale, avec 23 États membres
> Le Groupe latino-américain et les Caraïbes, avec 33 États membres
>Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États avec 28 États membres, plus 1 État membre en qualité d'observateur.

Hiwot est rattachée, comme 2.500 salariés, au groupe africain, dont le siège est en Ethiopie. Elle y occupe un poste de gestionnaire de conférence et de documentation.

Concrètement, chaque groupe régional doit mener des programmes de développement, organiser une conférence annuelle (avec les chefs d'Etats) et produire deux publications annuelles. Tous les documents sont publiés dans les 6 langues officielles de l'ONU (Anglais, Français, Arabe, Chinois, Espagnol et Russe). Les sujets des programmes peuvent être différents d'un continent à l'autre, ils traitent par exemple du changement climatique, de l'émancipation des femmes...

Alors, quand on interroge Hiwot sur les actions menées par l'ONU, dont on peut mesurer la réalité et l'efficacité, elle évoque le rôle de l'ONU pour :
> Assurer la paix dans le monde. L'ONU temporise, a recours au droit international pour régler les conflits entre états, et peut, si besoin, engager une action militaire à travers son armée, les Casques bleus (UN). Depuis sa création, il n'y a pas eu de guerre mondiale...

> Améliorer la condition des femmes, grâce aux crédits accordés par l'ONU pour la scolarisation des filles ou la défense de leurs droits fondamentaux. En Afrique, ce sont notamment les femmes qui gèrent de plus en plus l'agriculture, par exemple.

Elle se dit fière de travailler pour cette organisation internationale, fondée sur des principes d'impartialité, de tolérance, d'égalité, et qui joue un rôle de conciliation entre les états.

Catherine Bacquié





LE GRAND MONDE
Pierre Lemaître

La famille Pelletier : trois histoires d'amour, un lanceur d'alerte, une adolescente égarée, un journaliste ambitieux, une mort tragique, le chat Joseph, une épouse impossible, un sale trafic, une actrice incognito, une descente aux enfers, cet imbécile de Doueiri, un accent mystérieux, la postière de Lamberghem, le retour du passé, un parfum d'exotisme, une passion soudaine et irrésistible. Et quelques meurtres.

Après sa remarquable fresque de l'entre-deux-guerres Les Enfants du désastre, Pierre Lemaitre nous propose une plongée tumultueuse dans les Trente Glorieuses.

LE COIN BIBLIOTHÈQUE



LE SILENCE ET LA COLÈRE
Pierre Lemaître

Un ogre de béton, une vilaine chute dans l'escalier, le Salon des arts ménagers, une grossesse problématique, la miraculée du Charleville-Paris, la propreté des Françaises, « Savons du Levant, Savons des Gagnants », les lapins du laboratoire Delaveau, vingt mille francs de la main à la main, une affaire judiciaire relancée, la mort d'un village, le mystérieux professeur Keller, un boxeur amoureux, les nécessités du progrès, le chat Joseph, l'inexorable montée des eaux, une vendeuse aux yeux gris, la confession de l'ingénieur Destouches, un accident de voiture. Et trois histoires d'amour.

LE ROI N'AVAIT PAS RI
Guillaume Meurice



Triboulet fut le difforme et volubile bouffon de Louis XII et François Ier.

À travers sa vie de frasques et de facéties, il testa chaque instant les limites de sa liberté. Jusqu'à... la blague de trop.

Le pouvoir tolère-t-il vraiment le rire ? Lorsqu'elle est permise par un roi, l'irrévérence fait-elle révérence ?

L'ascension et la chute de Triboulet, racontée par un bouffon du XXIe siècle.

CHERS AMI(E)S LECTRICES ET LECTEURS

Ce mois-ci 9 nouveautés vous attendent grâce à des achats et les dons pour lesquels nous remercions les généreux lecteurs.

Par ailleurs 250 livres de la Bibliothèque Départementale sont venus enrichir notre fonds.

Le déménagement dans les nouveaux locaux, 6 rue des Colombages, est programmé pour les semaines à venir, nous espérons vous y accueillir le plus tôt possible.



DES SUDS

Des Suds de sueur et de sang
Des Suds de signes et de souvenirs
Des Suds de vents et de vérités
Des Suds de foi et de fatigue

Des Suds de vignes et de villages
Des Suds de bleus et de blés
Des Suds de pâtres et de pastels
Des Suds d'hommes et d'orages

Des Suds s'ivresse et d'idéal
Des Suds d'allées et d'amours
Des Suds de filles et de fleurs
De bons, de biens et de baisers

Des Suds tout chargés de Suds
Comme les plantes de bourgeons, les fruits de sucre
Le vent d'accents et de caresses
La pluie de ferveurs et d'arcs en ciel

Des Suds pleins de Suds
Où vont tous mes voyages
Où je comprends même la langue
Des platanes au bord des routes
La langue des terres muettes
Exposées plein Sud

Raoul Paul Terre
(alias Francis Lagarde)





INSTANT D

LE DÉLICIEUX FEUILLETÉ STRUDEL AUX POMMES

55 mns 4 pers



Préparation

1- Peler, épépiner et découper en morceaux les pommes

2- Les faire caraméliser avec le sucre pendant 10 minutes, laisser refroidir

3- Dans un saladier, fouetter l'oeuf avec le sucre.

4- Ajouter le beurre et mélanger

5- Ajouter la poudre d'amande et mélanger

6- Dérouler la pâte feuilletée

7- Verser votre préparation au centre et disposer les pommes caramélisées sur la crème

8- Parsemer les raisins

9- Refermer votre pâte en rectangle

10- Badigeonner la surface avec le jaune d'oeuf

11- Enfourner pendant 20 minutes à 180 degrés

12- Laisser complètement refroidir

13- Faire griller les amandes effilées

14- Saupoudrer de sucre glace le strudel et parsemer les amandes effilées

Danièle Gorse

Ingrédients

5 pommes
1 pâte feuilleté
1 oeuf
1 jaune pour la dorure
150 grs de beurre ramoll
3 cas de sucre en poudre
2 cas de sucre pour les pommes
4 cas de poudre d'amande
1 cas de raisons macérés dans un peu de rhum

Déco :
Amandes effilées ou sucre glace



ÉTENTE

INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h
Tel : 05 61 68 53 24

AGENCE POSTALE

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h

DECHETTERIE

Du mardi au vendredi
9h à 12h et de 14h à 16h15

Le samedi
9h à 12h et de 14h à 17h30

COMMERCES

COIFFURE	**Solange Coiffure**	06 43 56 80 77	Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h Lundi à domicile sur RDV
ESTHETIQUE	**Marie Esthétique**	06 72 08 49 04	Sur RDV du mardi au samedi et un jeudi après-midi par mois chez **Solange Coiffure**
PROTESISTE ONGULAIRE	**Laurianne**	07 85 51 36 51	Sur rendez-vous
CAMPING	**Les Eychecadous**	06 18 97 31 73 05 67 44 51 65	Ouvert toute l'année
ÉPICERIE	**Au p'tit bonheur**	05 61 60 41 94	Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h Les mercredis et jours fériés de 8h30 à 12h30
RESTAURANT	**Marie Cuba**	05 34 02 53 13	Le bar est ouvert tous les jours de 9h à 20h Le restaurant est ouvert uniquement le midi
AGENCE IMMOBILIÈRE	**MPP Immobilier**	05 61 69 36 81 06 09 43 34 70	Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 Et sur rendez-vous